

le lyaud

notre village

N° 56 • Janvier 2018

Bulletin Communal d'Information



Au nom du conseil municipal, et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux de bonne santé.

Je vous souhaite à tous une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive. Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux qui s'engagent en faveur de notre commune au service de la population.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents qui, je l'espère, apprécieront leur cadre de vie.

J'ai une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittés en 2017, pour ceux qui sont dans la peine, et ceux qui souffrent.

Malgré un contexte financier perturbé et incertain, je souhaite regarder l'avenir avec confiance et continuer à travailler avec dynamisme pour le développement de notre commune. J'exprime toute ma gratitude à l'équipe municipale pour son soutien, sa motivation, et pour l'énergie et les compétences que chacun met au service de la collectivité.

Je remercie l'ensemble des agents de la commune et du SIVOM Armoy/Le Lyaud pour leur professionnalisme à servir la population.

Leur investissement est essentiel au maintien d'un service public de qualité qu'il s'agisse du domaine administratif, technique ou scolaire.

Un grand merci aux enseignants et aux animateurs du TAP qui accompagnent nos 320 élèves tout au long de l'année.

Au niveau du groupe scolaire Armoy-Le Lyaud : Depuis septembre, les inscriptions de la cantine et de la garde périscolaire se font par internet.

Concernant les rythmes scolaires, une enquête a été réalisée auprès des parents et des enseignants : 83 % des parents sont favorables au retour à la semaine des 4 jours.

Le conseil d'école s'est réuni et a suivi le choix des parents. Les résultats de ce vote ont été transmis à l'inspecteur d'académie qui donnera sa décision dans les semaines à venir. Il est fort probable que la semaine des 4 jours soit appliquée dès la rentrée 2018.

Je tiens à mettre en avant les relations de confiance entre les élus des deux communes. Merci à Daniel CHAUSSEE, Président du SIVOM pour son implication. La richesse d'une commune est largement liée au fonctionnement de ses associations et nous avons la chance, au Lyaud, de bénéficier d'un tissu associatif dynamique et solidaire.

Je félicite les présidents et leurs comités.

Le Conseil Municipal est et sera un soutien sans faille dans l'engagement que vous avez pris.

Je me permets de vous citer les opérations mises en œuvre ou en cours durant l'année 2017 :

- Nous avons continué les études de révision générale du Plan Local d'Urbanisme ; la compétence a été reprise par Thonon Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil Communautaire a approuvé notre PLU lors de la réunion du 28 novembre 2017. Un commissaire enquêteur va être désigné et l'enquête d'utilité publique sera lancée dans les semaines à venir. Nous vous tiendrons informés.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour mener à bien ce PLU. Merci à la population qui a été compréhensive malgré toutes les restrictions imposées.

- Nous avons réceptionné les travaux d'aménagement de la Route de la Glière et la Route d'Orcier ; ce fut un gros chantier.

- Les travaux de la maison médicale au-dessus de la micro-crèche ont été réalisés dans un temps record ; merci aux différentes entreprises pour leur engagement. L'ouverture au mois de mai 2017 a été un moment fort pour notre commune. Nous avons eu la satisfaction d'y accueillir le Dr Catherine VEYRHEDE, Médecin généraliste, Audrey LANDAT, Kinésithérapeute, Lore RODET, Orthophoniste.

La création de cette maison médicale apporte un service de proximité supplémentaire très apprécié de tous.

- Depuis octobre 2017, Antoine FUSI et Tristan VIDAL, gérants du Potager des Fourches à Fessy, proposent tous les samedis matin la vente de fruits et légumes locaux et bientôt bio sur le Champ Dunant de 8 h 30 à 12 h.

Dès le mois de février 2018 nous aurons également le plaisir d'accueillir Monsieur BOUCHET, pêcheur profes-

sionnel, qui proposera la vente de poissons du lac Léman. Nous travaillerons cette année pour développer ce marché, qui connaît déjà un réel succès.

L'année 2017 aura été décisive au niveau de la coopération intercommunale avec la création de Thonon Agglomération. La mise en place et l'organisation de cette nouvelle structure a fait l'objet, tout au long de l'année, de nombreuses réunions de travail. Il a fallu fusionner les deux intercommunalités et intégrer la ville de Thonon-les-Bains. Le pacte politique voté à l'unanimité par les 25 communes en décembre 2016 a été la base de travail pour 2017. Nous avons respecté nos engagements. La lourdeur administrative n'a pas simplifié les choses. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel pour le travail fourni.

Tous les élus sont animés par le même objectif : le développement harmonieux de notre territoire et le bien-être de tous nos concitoyens.

POUR 2018 :

Après les importants travaux d'investissements réalisés ces dernières années, il convient de faire une petite pause ; dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, nous nous efforcerons cependant d'offrir un service de qualité à la population.

- Durant l'année 2018 nous nous concentrerons surtout, sur les travaux, que je qualifierai de traditionnels : l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux.

- Nous prévoyons toutefois la réalisation de l'aménagement de la route des Chevrys, en collaboration avec le SYANE pour l'enfouissement des réseaux secs et le renouvellement de l'éclairage public. La commune prendra à sa charge le remplacement de la colonne d'eau potable et la rénovation totale de la voirie.

- Une borne de recharge pour véhicules électriques sera installée "Place du Champ Dunant". Cette borne de recharge fait partie des 250 installées par le SYANE sur la Haute-Savoie. Nous prévoyons l'avenir en préservant l'environnement.

- Le terrain de foot sera mis en conformité. Certains travaux sont à finaliser. Une bande de terrain sera à acquérir sur la longueur. Je remercie M. Thierry COTE, propriétaire de la parcelle voisine d'avoir accepté la vente d'une partie de celle-ci.

- Les façades Nord de la mairie seront crépies et la montée d'escalier de l'Ecole de Musique couverte.

- Des rayons ultra-violetts seront installés sur les canalisations de sortie des réservoirs pour encore améliorer la qualité de l'eau.

- Au cours de l'année, un projet d'envergure sera mis en œuvre sur le terrain de 8 800 m² situé à proximité du groupe scolaire.

Trois aménagements sont prévus :

- Un parking sur 2 000 m².

- Une Résidence d'Autonomie pour personnes âgées valides sur 3 000 m² : 24 studios seront réalisés avec restaurant commun et divers équipements collectifs ; située à proximité du groupe scolaire, cette structure permettra un lien intergénérationnel entre les personnes âgées et les enfants de l'école. Cette résidence offrira la possibilité aux personnes de notre territoire et au-delà de continuer à vivre dans le milieu rural. Je pense que c'est très important.

Nous mettrons également à leur disposition divers équipements dont des petits jardins adaptés. Cette résidence sera gérée par l'association ODELIA, en lien avec la maison de retraite de Cervens. Les résidents de la maison d'autonomie seront alors prioritaires pour rentrer à la maison de retraite.

Le regroupement des deux structures permettra de mutualiser les moyens, donc de réduire les coûts.

- Un ensemble de 3 petits immeubles sera également construit sur les 3 800 m² restants par HOME INVEST PROMOTION, dont un destiné à des logements aidés.

L'année 2018 est importante pour l'avenir de notre territoire. Nous devons être vigilants sur les décisions prises pour le maintien du service public.

Suite à un travail de longue haleine, l'ARS a versé 30 millions d'euros pour le maintien des Hôpitaux du Léman. C'est une bonne nouvelle pour le Chablais. Merci aux principaux acteurs.

Une dernière chance s'offre à nous de voir enfin se réaliser la liaison Machilly-Thonon, la fameuse 2x2 voies. Une déclaration d'utilité publique (DUP) va être lancée au printemps ; nous vous invitons à vous rendre massivement dans les mairies où les registres seront déposés pour soutenir et donner un avis favorable à ce projet, indispensable aujourd'hui pour l'avenir du Chablais.

Il est nécessaire de promouvoir la politique environnementale. Nous serons vigilants quant à la protection des sources d'eau potable, et nous continuerons à mettre en valeur notre patrimoine naturel. Je pense notamment au circuit des vouas très fréquenté par la population de notre territoire.

*Je vous renouvelle
mes vœux les plus sincères.*

Joseph DÉAGE

SÉANCE DU 3 JUILLET 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente une demande de permis de construire déposée en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

P.L.U

Monsieur le Maire fait le point sur les dernières modifications du projet de réglementation du PLU, notamment sur la hauteur des clôtures qui a été modifiée.

TRAVAUX MAISON MÉDICALE - AVENANTS :

Monsieur le Maire annonce une moins-value de 510 € H.T concernant le lot serrurerie et une moins-value de 538,57 € H.T concernant le lot plomberie/sanitaire/VMC.

MAISON MÉDICALE - LOYERS :

Après avoir estimé le montant des charges des locaux de la maison médicale, Monsieur le Maire propose de fixer le prix de location à 15 € H.T. le m², toutes charges comprises. Le conseil municipal donne un avis favorable.

RÉGULARISATIONS FONCIÈRES :

Monsieur le Maire est dans l'attente d'un devis de la société SAFACT, chargée de rédiger des actes administratifs relatifs aux régularisations foncières des parcelles de M. DEVILLE Georges, M. CLAPOT Philippe, Mme FILLON Rosine et de l'indivision JOLY.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente une demande de permis de construire déposée en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

THONON AGGLOMÉRATION

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport d'activités 2016 des communautés de communes du Bas Chablais et des Collines du Léman, ainsi que des rapports 2016 sur le prix et la qualité de Services Publics (RPQS) d'assainissement et d'élimination des déchets relatifs aux missions exercées par la CCCL. Ces documents sont à la disposition du public en mairie.

Le Conseil Municipal adopte les statuts de la Communauté d'Agglomération "Thonon Agglomération".

Le Conseil Municipal valide la convention avec "Thonon Agglomération" relative aux modalités techniques, administratives et financières de gestion de la facturation et du recouvrement des redevances assainissement.

AGRANDISSEMENT DU TERRAIN DE FOOT ACQUISITION FONCIÈRE

Suite à l'agrandissement du terrain de foot, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées B n° 204 et B n° 203 au prix de 10 €/m².

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

PASSATION D'ACTES EN LA FORME ADMINISTRATIVE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la société SAFACT va être mandatée pour rédiger des actes administratifs relatifs aux régularisations foncières des parcelles de M. DEVILLE Georges, M. CLAPOT Philippe, Mme FILLON Rosine et de l'indivision JOLY.

Cette société sera également en mesure de réaliser des baux pour la maison médicale, le D'JOSS BAR et FINELEC. Le Maire, en qualité d'officier public a le pouvoir de recevoir et d'authentifier les actes concernant les droits immobiliers de la commune ; or il ne peut pas représenter la collectivité en tant que Maire.

C'est pourquoi il convient de désigner un adjoint pour représenter la collectivité pour les actes administratifs. M. Hubert DUBOULOZ, 1^{er} adjoint, est désigné pour représenter la commune dans les actes reçus et authentifiés par le Maire en la forme administrative.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

TÉLÉTRANSMISSION

Le Conseil Municipal accepte d'adopter le dispositif de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Une convention sera signée avec la Préfecture pour la mise en œuvre.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle que les clôtures doivent être à claire-voie, et demande au Conseil Municipal d'être vigilant sur les édifications de clôtures non conformes à la volonté communale.

P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération "Thonon Aggloméra-

tion" est compétente en matière de documents d'urbanisme. Le projet de révision du P.L.U. de la Commune du Lyaud sera arrêté avant la fin de l'année 2017. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal valide le projet qui sera présenté au Conseil Communautaire.

AMÉNAGEMENT "LES CHEVRYS"

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de réaliser le renouvellement du réseau d'eau potable sur le secteur des Derrys. Ces travaux seront menés conjointement avec le SYANE pour l'enfouissement des réseaux secs et la réalisation d'un nouvel éclairage public. Le Conseil Municipal valide la convention constitutive de groupement de commandes pour cette opération.

BUDGET "ARCADES"

Afin de régler les dernières factures de travaux réalisés pour l'aménagement de la maison médicale, le Conseil Municipal accepte de transférer la somme de 26 000 € du Budget "Principal" au Budget "Arcades". Les crédits seront inscrits aux budgets concernés sous la forme de décisions modificatives.

DÉSFFECTATION DE CHEMINS RURAUX

Dans le cadre du projet d'extension de la carrière prévu par Les Carrières Chablaisiennes, Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de désaffecter les chemins ruraux situés sur l'emprise de la future exploitation. Monsieur le Maire rappelle que les chemins seront déplacés temporairement ; ils seront rétablis à leur emplacement initial après remise en état des parcelles exploitées. Le Conseil Municipal confirme son accord et autorise l'ouverture d'une enquête publique.

LOCATION SALLE COMMUNALE

Suite à la demande de Madame LANGEL-PIQUET, le

Conseil Municipal accepte de louer la salle "Henry Bordeaux" pour l'organisation de stages de soins énergétiques. Le tarif de location est fixé à 60 € par jour d'utilisation.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le conseil municipal valide les sommes présentées en non valeur par la Trésorerie sur le budget de l'Eau, pour la somme de 233,55 €.

ACQUISITION PARCELLES C190 - C187

Suite à la décision d'acquérir les parcelles de bois cadastrées C190 et C187, le conseil municipal fixe le prix d'achat à 0,50 euros le m².

THONON AGGLOMÉRATION :**TRANSFERT DE BIENS SITUÉS EN ZAE**

Au regard des obligations nées de la loi NOTRE en matière de développement économique, Thonon Agglomération et ses communes membres doivent définir les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens appartenant au domaine privé des communes qui, situés en ZAE sont destinés à être revendus à des tiers. Ces biens seront transférés en pleine propriété à Thonon Agglomération. Monsieur le Maire présente le tableau des biens concernés.


Conseil Insertion Professionnelle
PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?
 Vous avez besoin d'une qualification ?
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?
 Vous ne savez pas comment faire ?
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous
 au secrétariat de la Mairie
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND
 Conseillère en Insertion Professionnelle

Fête de l'été

La fête de l'été comme toutes les précédentes éditions a été une nouvelle fois une réussite. Cette manifestation ne peut être qu'un succès grâce à l'aide de nombreux bénévoles. Louis BEL, Président de l'AS LE LYAUD ARMOY, pour la préparation de la fête de l'été, et Christophe MIGUET, Président de l'entente LE LYAUD ARMOY PERRIGNIER, pour le loto, ont été les artisans de cet événement. Cette année les jeunes du club ont brillé par leur participation active, les U17 en particulier : Florian, Vincent,

Louis et Bastien pour l'organisation du tir de ballons, et Maxime, Antoine, Alexandre, Cyril pour l'aide au bar et à la pesée du panier.

Le samedi soir, près de 400 personnes ont participé au loto et 650 repas ont été servis le dimanche sous le chapiteau place du Champ Dunant.

Un grand merci à la municipalité qui fournit le personnel technique pour l'installation des chapiteaux et qui finance le traditionnel feu d'artifice.



Il y avait foule au loto le samedi soir



Troc'plantes

La 11^e édition du troc de plantes, organisée conjointement par Mme Christelle MELON et THONON AGGLOMERATION, a permis aux habitués et aux jardiniers amateurs d'échanger graines et plants. Une matinée riche en échanges et en conseils.



Course pédestre des Hermones

La session 2017 a connu un temps très humide. Cependant, malgré la pluie, les adultes étaient nombreux au départ et seuls deux des 243 participants ont abandonné avant de franchir la ligne d'arrivée.

La veille, les jeunes, ont bénéficié d'un temps plus clément et les quelques gouttes de pluie n'ont pas rebuté les 169 participants.

Le nouveau système d'inscriptions et de saisie des résultats est une réussite.

Un grand merci à Didier BONNET pour ses compétences et la qualité de son travail.

Chez les garçons, on voit le retour de Benoît CHARLES-MANGEON qui a pris 1 minute sur Martin JULLIARD de l'EOC.

À noter la belle performance de Hugo ARRACHART en espoir qui se place 4^e au général, et Louis MEYNET d'Habère-Lullin en cadet qui finit 35^e en 54'.

En V2 Christian GEX termine 13^e en 49' 58" se plaçant devant le 1^{er} V1 masculin.

En V3 Denis FARINA termine 39^e en 54' 25".

Chez les féminines, Anaïs BAUCANSAUD récidive et améliore sa performance en 54' 11" alors que Nathalie PEILLEX en V1 survole sa catégorie en 49' 58".



COURSES DES JEUNES



Exposition artisanale Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud

Les activités de la saison 2017-2018 ont repris, pour les adultes, les seniors et pour les plus jeunes. Création, chant, culture linguistique, sport ou détente, tous y trouveront l'occasion de se faire plaisir, à tout âge.

17 activités ont pour le moment démarré dans des salles d'Armoy ou du Lyaud, dont une nouveauté : la chorale enfants.

Il reste de la place dans plusieurs activités, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du foyer : tous les mardis matin, de 9 h à 12 h, salle de réunions de la mairie d'Armoy, ou 06 51 13 72 36 , ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

Le Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud a présenté la 23^e édition de l'Exposition Artisanale d'Automne, samedi 28 et dimanche 29 octobre 2017, à la salle polyvalente d'Armoy.

18 exposants ont pu faire découvrir leur savoir-faire et leurs œuvres dans plusieurs domaines, comme la céramique, la confection de bijoux, la peinture, le bois flotté.

Le Foyer Rural remercie tous les exposants pour leur engagement ainsi que le public venu nombreux pour admirer leur talent !



Repas des Aînés

Froid dehors... Chaud dedans...

Voilà le résumé de cette journée du 10 décembre 2017 :

- temps maussade à l'extérieur : gel, pluie, froid...
- temps ensoleillé à l'intérieur : convivialité, bonne humeur, bon repas...

Tous les ingrédients étaient réunis pour notre traditionnel repas des Aînés.



Cérémonie du 11 novembre

Cette cérémonie s'inscrit pour la quatrième année consécutive dans les commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale et célèbre plus particulièrement le souvenir de l'année 1917 qui a marqué le tournant du conflit et a conduit au cessez-le-feu de 1918.

En présence de Marie-Paule ROGUIER, maire honoraire du LYAUD, des anciens combattants, des porte-drapeaux, des musiciens et des habitants de la commune, le maire Joseph DÉAGE, accompagné de Messieurs Gilbert BOUVET et Joseph MEYNET, a déposé une gerbe devant le monument aux morts rendant ainsi hommage à l'ensemble des morts pour la France depuis le début du XX^e siècle.



Fête de la lumière

Les lampions sont montés en flèche dans le ciel, emportés par le vent. Après la balade éclairée par les torches, les enfants ont chanté Noël.

Les chants, les papillotes, le chocolat, le vin chaud, mais surtout l'arrivée du Père Noël ont égayé cette fête de la lumière.

Un grand merci aux enseignants !



La 9^e édition des balades acoustiques organisée du 21 au 23 juillet est passée par LE LYAUD.

Une journée de balade ponctuée de concerts variés a permis de parcourir l'intégralité de la crête des Hermones et de faire un voyage pédestre dans l'histoire chablaisienne avec une halte à la Chapelle des Hermones datant du 16^e siècle, d'où les nombreux marcheurs ont pu découvrir la multitude des sommets alpins.

Cette journée s'est terminée sur la place du Champ Durant par un pot offert par la municipalité.



Nous vous donnons rendez-vous comme chaque année à la salle des fêtes d'Armoiy.

Pourquoi ?

Pour vous divertir, vous faire rire, vous emporter dans une course folle à travers les siècles, vous émouvoir, vous inviter à un anniversaire au self, vous faire vivre une Saint-Valentin un peu... particulière, vous présenter des amis "sur-mesure" qui peuvent loger dans le placard de votre salon, vous présenter Youri, personnage énigmatique, ou Yan, marionnette au cœur tendre...



Alors oui, bien sûr, c'est le moment de découvrir le programme du 17^e Festival de Théâtre d'Armoiy ; dans vos commerces, mairies, bibliothèques... sur le site du festival www.festival-theatre-armoy.fr ou sur Facebook.

Les 16, 17, 18, 23, 24 et 25 février soyez prêts !



THÉÂTRE LES "MOTS DITS"

Les "Mots Dits" se préparent pour un nouveau spectacle qui vous sera présenté les 5 et 6 mai prochains.



Envie de partir à l'étranger ? Thonon Agglomération vous attribue une bourse !

Pour un job, une formation, un séjour linguistique ou humanitaire, Thonon Agglomération accompagne votre projet en vous attribuant une bourse pouvant atteindre 1000 € pour les projets individuels et 3000 € pour les projets collectifs. Retirez votre dossier dès à présent auprès du Bureau Information Jeunesse (BIJ) ou sur www.thononagglomeration.fr. Vous avez jusqu'au 21 mars 2018 pour le retourner dûment complété.

Pour pouvoir candidater, vous devez :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Etre lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi
- Etre domicilié dans une des 25 communes de Thonon Agglomération

THONON agglomération

Plus d'infos :
Bureau Information Jeunesse (BIJ)
8, avenue Saint-François-de-Sales
04 50 26 22 23
bjj@thononagglomeration.fr





Goudronnage de la route des Rierets



Sécurisation du trottoir de la route d'Orcier



Taille au Champ Dunant



Rénovation totale de la route des Derrys



Installation de la clôture du Voua Bénit

SÉANCE DU 4 JUILLET 2017

Le Conseil Syndical :

- Met la salle de motricité du Groupe Scolaire à la disposition du Foyer Rural Culturel d'ARMOY-LE LYAUD pour la période scolaire 2017/2018, selon les besoins du Foyer, et fixe une participation aux frais de 1,75 € l'heure.
- Décide de retenir ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT pour la fourniture des repas de cantine scolaire durant l'année 2017/2018 et accepte le prix du repas soit 2,62 € HT - 2,76 € TTC.
- Fixe le prix du repas de cantine scolaire à 4,90 € TTC pour l'année scolaire 2017/2018.

- Tarif Garde-Périscolaire - Année 2017/2018

Le Comité Syndical fixe les tarifs de la garde-périscolaire pour l'année scolaire 2017/2018 comme suit :

| | |
|-------------|--------|
| ½ heure : | 1,50 € |
| 1 heure : | 3,00 € |
| 1 heure ½ : | 4,50 € |
| 2 heures : | 6,00 € |

- Décide à l'unanimité, de renouveler le poste d'Adjoint Technique dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi à compter du 1^{er} août pour une durée de 1 an.
- Décide à l'unanimité, de renouveler le poste d'Adjoint d'Animation de 2^e classe, à durée déterminée, à temps non complet, à raison de 2 heures mensuelles pour exercer les fonctions d'agent d'animation remplaçant à compter du 1^{er} septembre 2017 pour assurer le remplacement des animateurs absents.
- Fixe à 21,86 € le taux horaire pour le personnel enseignant qui participera à l'animation des Temps Aménagés Partagés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Accepte de renouveler la convention avec Luce PERNIER-FILLON, intervenante extérieure proposant des activités culturelles et artistiques aux élèves du Groupe Scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD, notamment le dessin et le théâtre.
- Accepte de renouveler la convention avec Galina SIMEONOVA, intervenante extérieure proposant des activités culturelles et artistiques aux élèves du Groupe Scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD, notamment la poterie.

- Renouvelle la Convention avec ADS 74 pour la mise à disposition d'un éducateur animateur sportif pour proposer des activités physiques aux élèves du Groupe Scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD du 1^{er} septembre 2017 au 5 juillet 2018.
- Reconduit la convention avec l'Association de Football Le Lyaud-Armoiy pour la mise à disposition d'un éducateur animateur sportif proposant des activités physiques aux élèves du Groupe Scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD du 1^{er} septembre 2017 au 5 Juillet 2018.
- Reconduit la Convention de partenariat entre le SIVOM ARMOY-LE LYAUD et la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie pour l'année scolaire 2017-2018 sans modifications des articles de la convention d'origine.
- Crée un poste d'Adjoint Technique à temps non complet à compter du 1^{er} septembre pour une durée hebdomadaire de 26,25/35^e.
- Approuve la constitution d'une servitude de passage pour évacuer les eaux pluviales du Groupe Scolaire Intercommunal ARMOY-LE LYAUD et Jean-François BOUCHET.
- Donne délégation de pouvoir au Président pour créer, modifier, fusionner et supprimer les Régies.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2017

Le Comité Syndical :

- Actualise et améliore le Projet Educatif Territorial pour l'année Scolaire 2017/2018.
- Réfléchit sur le retour à la semaine de 4 jours.
- Etudie et accepte la demande de Mme MERCIER-GALLAY, psychologue scolaire pour l'achat de fourniture scolaire d'un montant de 184 €.
- Refuse la demande de congé de formation d'un agent.
- Procède aux modifications budgétaires
- Met en place des indemnités des astreintes hivernales pour le personnel technique.

Association des Parents d'Élèves



L'Assemblée Générale de l'APE a eu lieu fin septembre 2017. La grande motivation des parents bénévoles et la bonne santé financière de l'association sont à souligner : l'objectif des 20 000 € pour financer les activités des élèves a été atteint.

Pour cette année scolaire 2017-2018 plusieurs nouveaux parents ont intégré l'équipe qui compte donc 20 membres et une dizaine d'aides ponctuelles.

Les activités vont bon train :

- le loto a fait carton plein le 18 novembre ;
- l'animation de Noël avec buvette gourmande, vente de sapins, de fruits et de sablés confectionnés par les maternelles devant l'école le 9 décembre a attiré de nombreux visiteurs sous la neige ;
- Les calendriers 2018 vendus par les élèves ont changé de look ;
- Une belote a eu lieu le 20 janvier au Lyaud ;
- la traditionnelle vente de menus lasagnes à emporter se déroulera en mars.

Cette année les enseignants de l'élémentaire ont organisé :

- les activités extrascolaires sur le thème du cirque ; Les écoliers ont assisté à une représentation du cirque Arlette Gruss à Annecy ;
- des sorties culturelles à la formation Giannada à Martigny sont programmées ;
- des activités sportives comme le ski de fond et la voile ;

En maternelle :

- plusieurs spectacles sont prévus à l'école ;
- une visite à la ferme pédagogique ;
- une visite en maison de retraite ;
- un projet d'élevage (de papillons ou d'escargots) se profile.

Bureau APE 2017-2018 :

Présidente S. VALLET
 Vice-Président D. VULLIEZ
 Trésorière A. GUYON
 Vice-trésorière K. GIRARDOT
 Secrétaire E. BON
 Vice-secrétaire : L. DE POSSESSE

Membres : F. BALLIN, D. BERLY, E. BILLET, Y. BLANC, C. CLOUYE, M. DARREAU, A. DESGENETAIS, C. DESBIOLLES, F. HERBERT, M. LAFERTÉ, P. PARGAUD, C. RAMUZ, P. VERNADE, S. ZIMMERMANN



Les Parents d'Elèves très motivés !



C'est aussi la rentrée pour les parents...



Les enfants de maternelle ont vite pris leurs marques dans les classes



Des nouvelles du Foot

Malgré une saison 2016-2017 satisfaisante pour les deux équipes séniors, l'entraîneur Geoffroy DECROUX, dit Jeff, a souhaité quitter le club pour raisons familiales après un gros investissement personnel. **Le club le remercie pour ses compétences, sa disponibilité et les résultats obtenus grâce également à son recrutement extérieur.** Son remplacement de dernière minute ainsi que l'arrêt de joueurs cadres ont lourdement pénalisé le club en ce début de saison 2017-2018 devenu difficile.

Après plusieurs contacts, David DELANNOY a bien voulu assurer le rôle d'entraîneur, en plein accord avec le comité, et nous l'en remercions. Il amène avec lui un complément d'effectif important de 42 joueurs pour 2 équipes, au sein desquelles la cohésion est à créer.

L'équipe réserve a un parcours plus que compliqué dans une poule relevée en 3^e division. Quant à l'équipe fanion en 2^e division, elle peut encore éviter la relégation mais il lui faudra beaucoup de caractère et surtout tout l'appui sportif des supporters pour les encourager aux matchs retour en mars.

Concernant les jeunes, encadrés par un excellent groupe d'éducateurs, la première partie du championnat est très encourageante. Les résultats sont là et l'ambiance est sereine, nuancée cependant pour les U13 qui souffrent, en ce début de compétition, dans une poule trop relevée pour eux. La deuxième partie de championnat doit s'annoncer meilleure avec le changement de série.

Pour mémoire, le club de l'AS LE LYAUD-ARMOY gère les jeunes débutants, U9, U11, U13 qui sont reversés ensuite dans le groupement ARMOY - LE LYAUD - PERRIGNIER entente sportive (ALP.es) concernant les U15, U17 et U19, tout en conservant leur licence à notre club.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps sur les stades, au tournoi des jeunes à la Pentecôte (25^e édition) mais aussi au loto, au vide-greniers et à la fête de l'été le dernier week-end de juillet.



Les Seniors - Equipe 1

Concernant nos U15, U17, et U19, jeunes licenciés de 14 à 20 ans qui évoluent en foot à 11, le groupement ALP.es se porte à merveille après deux années de création. Il compte près de 80 licenciés qui en découlent chaque week-end pour défendre nos couleurs communes (le Orange pour l'AS Lyaud-Armoy, et le Bleu pour le CSL Perrignier). La 1^{ère} équipe U15, déjà promue cette saison en D1 (ce qui équivaut à l'Excellence), apprend, certes dans la difficulté mais sûrement, ce que représente de jouer à un très bon niveau, sous les conseils avisés d'Antoine RENAULT. La 2^e équipe U15, évoluant en D5, est à la lutte pour la 1^{ère} place de son groupe, en bénéficiant du coaching bienveillant de Michel COMTE. L'équipe U17 fait un très bon début de championnat de D2 et vise une des deux premières places du groupe, qui devraient être synonymes d'une montée en fin de saison. Cyrille BURDINAT et Sylvain MARET mettent tous les ingrédients nécessaires à l'atteinte de cet objectif. Quant aux U19, l'équipe joue de fort belle manière dans une atmosphère demeurant très agréable, sous la houlette de leurs coaches Patrick DONATI et Gilles THOMAS. Le bureau représenté par leur président Christophe MIGUET, leur secrétaire Virginie CORSETTI et leur trésorière Sandrine HOUZARD, travaille d'arrache-pied pour que tout ce petit monde évolue dans les meilleures conditions, en collaboration permanente avec les présidents des deux clubs.



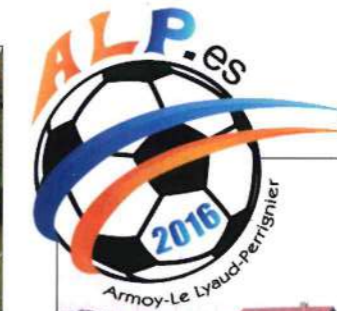
Le comité ALP.es



Les U15 - Equipe 1



Les U17



Les U19

L'Assemblée Générale de l'association "Goutte de Vie" s'est tenue dernièrement en présence d'un public fourni et de nombreuses personnalités : Richard BAUD conseiller départemental, Joseph DEAGE maire du Lyaud, Jean Pascal CEZARD représentant la mairie d'Armoy, Jean-François SECHAUD président de la région Rhône-Alpes des donneurs de sang, René CHRISTIN président de l'UD 74 et Jacques ALLEGRA Administrateur Général.

L'assemblée a eu une pensée pour Bernadette JORDAN, co-fondatrice de l'association, décédée cette année.

Le bilan de "Goutte de Vie" est largement positif, tant sur le plan de la fréquentation des collectes, puisque l'année 2017 est la plus productive en nombre de donneurs (en moyenne 82 par collecte) depuis la création de l'association en 1994, que sur le plan financier puisque l'association équilibre ses comptes avec le soutien des municipalités et du conseil départemental.

Madame la présidente a remercié chaleureusement tous les donneurs pour leur fidélité et s'est félicitée du nombre croissant de nouvelles personnes dans les collectes.

Membre du comité depuis son origine et présidente depuis treize ans, Marie-Josée GHIO a souhaité laisser sa place à la tête de l'association. C'est André VULLIEZ qui lui succède.

Un hommage unanime a été rendu à Marie-Jo pour son dynamisme, son implication et son dévouement à cette grande cause.

Pour 2018, voici les dates à retenir, avec un changement d'horaire dû aux nouvelles règles de planification des collectes de l'EFS :

- Mercredi 10 janvier 2018
- Mercredi 25 avril 2018
- Mercredi 18 juillet 2018
- Mercredi 24 octobre 2018

Goutte de Vie

Association des donneurs de sang
Armoy-Le Lyaud



Passation de pouvoir



Avec les représentants de la Région et du Département

Chablais Nordic

La saison 2018 bat son plein à CHABLAIS NORDIC, qui a changé de présidence cette année, Jean-Jacques HENRY succédant à Fred BENEDE. La saison a démarré dès fin novembre pour nos 4 compétiteurs U19, tous membres du comité Mont-Blanc en section Biathlon. Ils s'alignent sur le circuit national et pour l'un d'entre eux sur le circuit européen Junior. En effet, depuis maintenant 4 années c'est Camille BENEDE qui est le chef de file des jeunes du club. Elle gravit les marches une à une depuis ses titres en cadettes. Cette année encore, la première course de la saison en décembre lui a permis d'être de nouveau comme en 2017, sur le circuit IBU Junior's Cup. Son objectif ultime sera les championnats du monde Junior en ESTONIE en mars 2018.



Le groupe masters s'est lui aussi bien étoffé cette année avec une volonté encore plus marquée de progresser sur les skis. Il faut dire qu'avec Philippe DENNEULIN comme coach de choix, le groupe évolue depuis août, avec 2 ou 3

séances par semaine. Pendant la période neige, c'est PPG à l'école du LYAUD tous les mercredis soirs et ski samedi matin avec les jeunes et parfois le dimanche matin.

Les jeunes ont bénéficié d'un mois de décembre propice à une bonne préparation sur neige car les sites d'entraînement ont pu ouvrir dans de bonnes conditions. Les jeunes sont répartis en 3 groupes entre le mercredi après-midi à La Chapelle et le samedi matin aux MOISES. Cette année, la grande finale départementale des foyers ouverte à tous les jeunes U6-U12, rassemblant 700 fondeurs environ, aura lieu aux GLIERES le 31 mars 2018 (renseignements auprès des foyers de ski de fond).

La saison 2017-2018 nous réservera donc son lot de surprises. Si comme nous, vous voulez vous mettre dans la peau d'un biathlète ou d'un fondeur et que la glisse en endurance vous démange, venez nous rejoindre sur nos sites d'entraînement !

NOUS RENCONTRER, NOUS CONTACTER...

- Le 21 janvier à LA CHAPELLE d'ABONDANCE pour notre Grand Prix
- Le 5 mai 2018 sur le TRAIL UMTLM à THOLLON.

Ensuite après la préparation estivale :

- En septembre à LA FOIRE de CRÊTE et au Forum des associations.
- Enfin en novembre sur notre traditionnelle Bourse aux Skis à THONON

Sur le web Chablaisnordic.com
et par mail secretaire.chablaisnordic@gmail.com

Tennis

Pour cette saison 2017-2018, la sixième de l'école de tennis, désormais d'Armoys-Le Lyaud, les cours ont repris dès le mercredi 30 août avec l'envie de prendre du plaisir et de progresser. Cette saison est marquée par un fort renouvellement de joueurs et joueuses plus jeunes, pour un total de 37 participants répartis dans 6 cours le mercredi après-midi et le jeudi soir. (Pour tous renseignements : gdtennis@hotmail.fr ou au 06 10 97 43 93).

L'année 2017 a été marquée par la fusion des associations d'Armoys et du Lyaud qui a permis la remise en état totale du terrain de tennis municipal d'Armoys et de son aire de jeu. L'inauguration a eu lieu le samedi 14 octobre 2017 à 11 h en présence des Maires des deux communes, de jeunes de l'école de tennis et d'adhérents. Nous sommes enchantés que nos adhérents et nos jeunes puissent dorénavant bénéficier d'un autre beau terrain. Tout le monde progresse dans la bonne humeur et la majorité des groupes abordent les matchs pendant les cours.



Guillaume Dupraz

La volonté de l'association est de rester dynamique en proposant des tournois aux enfants et aux adultes et des journées conviviales. Après avoir emmené nos jeunes une journée au tournoi de Roland Garros le 10 juin 2017, nous souhaitons rééditer ce genre de sorties pour les prochaines saisons.

L'Écho du haut Chablais

Cette année, l'école de musique a le plaisir d'accueillir 30 élèves de tous âges (enfants, adolescents, adultes). **Une audition, ouverte à tous, est prévue le vendredi 16 mars (20 h, salle communale) : n'hésitez pas à venir écouter nos petits et grands musiciens !**

Vous pratiquez un instrument ? Vous souhaitez jouer avec d'autres musiciens ? Rejoignez dès maintenant le groupe orchestre ! Une trompettiste et un pianiste seraient ravis de vous accueillir. Il vous suffit de nous contacter !



Afin de maintenir des cotisations attractives et compétitives, d'investir dans du matériel permettant d'améliorer la qualité des enseignements, nous organisons une soirée théâtrale avec "LE TROPA DE BRENTONA" le 9 février (à 20 h, à la salle paroissiale) au profit de notre association. Divertissement assuré, venez nombreux !

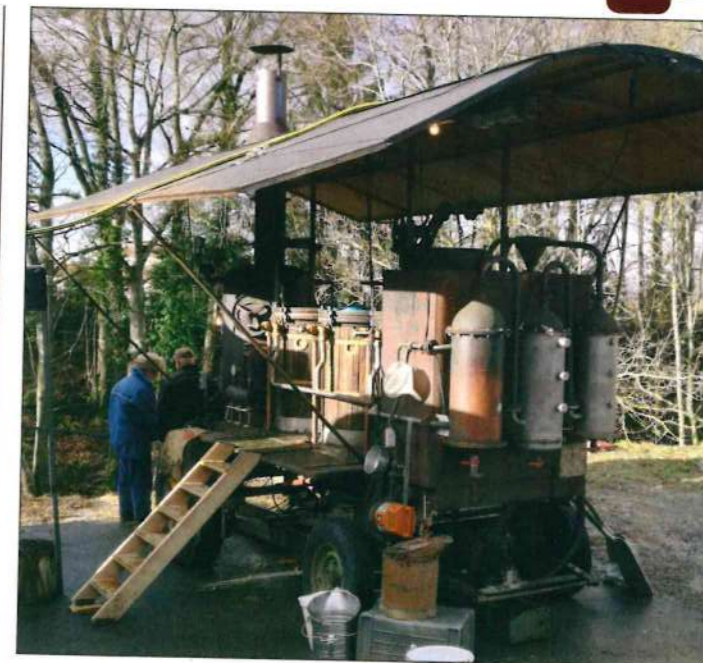
Cartes en prévente : contacter Karine au 06 01 05 25 54 ou Caroline au 06 48 38 07 13

**SOIREE THEATRE
LE LYAUD**
Vendredi 9 février 2018
20h00 - Salle Paroissiale
TRANCHE DE BLUFF
une pièce de Jean-Claude Martineau
Interprétée par LE TROPA DE BRENTONA
entrée 8 euros / 5 euros (- de 12 ans)
Organisé et au profit
de l'école de musique
Armoys - Le Lyaud

ALAMBIC



Sylvain et Jean-Marc, des professionnels !



L'alambic s'invite sur la route de Cathelins

Depuis le 14 octobre 2017, la commune a le plaisir d'accueillir, place du Champ Dunant, le GAEC "Le Potager des Fourches", tous les samedis de 8 h 30 à 12 h.

Les gérants, M. Antoine FUSI et M. Tristan VIDAL, ont démarré leur exploitation maraîchère en février 2017, et sont installés sur la commune de FESSY.

Les produits proposés sont issus d'une agriculture locale et respectueuse de l'environnement.

Le GAEC a adopté le cahier des charges bio depuis sa création et devrait obtenir le label d'ici un an et demi.

L'exploitation s'étend sur une superficie de 2,5 hectares et dispose de 14 serres non chauffées qui représentent 500 m². Les exploitants sont à la recherche de nouveaux terrains agricoles pour pouvoir augmenter et diversifier leur production.

CONTACT :

Adresse : 600, chemin des Terreaux - 74890 FESSY
Tél. 06 23 73 26 07 - Mail : lepotagerdesfourches@gmail.com
Page facebook :
<https://fr-fr.facebook.com/Le-Potager-des-Fourches-727773764017980/>

REPRISE DU MARCHÉ LE 3 FÉVRIER.

NOUVEAU : un pêcheur professionnel du Léman sera sur le marché avec ses poissons.



Fin 2017

Naissances

* BIENVENUE *



- ZAGO REQUET Kim, née le 27 juillet 2017
- PAPPON Emeline, née le 9 août 2017
- BOUKROUMA CAUMONT Emma, née le 24 août 2017
- CHARLES-MANGEON Noé, né le 16 octobre 2017
- BEL Evan, né le 3 décembre 2017
- CATRIX Leïla, née le 6 décembre 2017

Mariage

* FÉLICITATIONS *



- CHEVALLAY Stéphane & MILANO Linda, mariés le 8 juillet 2017
- BOURDIN Florian & FILLON Savine, mariés le 19 août 2017
- NOLLET Joseph & FILLON Maëlle, mariés le 26 août 2017
- ZARRILLO David & AUBERSON Lamia, mariés le 16 décembre 2017

Décès

* SOUVENIRS RESPECTUEUX *



- TOURREAU Frédéric, décédé le 7 juillet 2017
- CHERET Yves, décédé le 13 juillet 2017
- MARCOS LOPEZ José, décédé le 15 août 2017
- DUBOULOZ Michel, décédé le 15 août 2017
- PÉRILLAT Roger, décédé le 25 octobre 2017
- LAURENT Yves, décédé le 20 novembre 2017
- DÉAGE Bernadette épouse MEYNET, décédée le 27 novembre 2017

D'JOSS BAR

BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN

Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située rue de la Mairie.

Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration et de dépôt de pain.

HORAIRES

Bar :

Lundi, mardi et jeudi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 19 h 30
Mercredi : 6 h 45 - 15 h
Vendredi et samedi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 23 h 30
Dimanche : 7 h 30 - 12 h 30

Restauration :

Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée)

POINT POSTE

LA POSTE



Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
7 h - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h 15
Mercredi : 7 h 00 - 11 h 30
Fermé le dimanche.



MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

Médecin : VERHEYDE Catherine
Tél. 04 50 73 30 43

Possibilité de prendre rendez-vous sur
www.doctolib.com

Orthophoniste : RODET Lore

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey
Tél. 04 50 73 25 97



Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.



Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

> DU 4 SEPTEMBRE 2017 AU 6 JUILLET 2018

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18 -> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20 -> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 14 h 38 -> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 14 h 45

Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20 -> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32

Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15 -> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30

BLOC NOTES

SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION,
ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.
TÉL. 04 50 73 90 51 - E-MAIL : MAIRIE.LYAUD@ORANGE.FR

SECRETARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI, JEUDI, VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h
ET LE MARDI DE 7 h 30 à 17 h.
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53
ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h
ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30
TÉL. 04 50 73 98 59

RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 04 50 71 09 20

DR PIOT PATRICK : 04 50 70 25 00
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53
ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES
TÉL./FAX 04 50 26 49 13



| DATE | MANIFESTATION | ASSOCIATION | LIEU |
|---------------------------------|---|--|---|
| 10 janvier 16 h 30 - 19 h 30 | Don du sang | Goutte de Vie | Salle communale - Le Lyaud |
| 14 janvier - 18 h 30 | Vœux du Maire | Municipalité du Lyaud | Salle communale - Le Lyaud |
| 20 janvier - 20 h 00 | Concours de belote | Association des parents d'élèves | Salle communale - Le Lyaud |
| 4 février - 19 h 00 | Vogue (fondue) | Association Sports & Loisirs | Salle communale - Le Lyaud |
| 9 février - 20 h 00 | Théâtre | Ecole de musique | Salle paroissiale - Le Lyaud |
| 10 février - 16 h 30 | Carnaval | Comité des fêtes d'Armoy | Salle des fêtes - Armoy |
| 16-17-18 février | Festival de théâtre | Association festival de théâtre Armoy | Salle des fêtes - Armoy |
| 23-24-25 février | Festival de théâtre | Association festival de théâtre Armoy | Salle des fêtes - Armoy |
| 16 mars - 20 h 00 | Audition | Ecole de musique | Salle communale - Le Lyaud |
| 23 mars 15 h 30 - 19 h 00 | Lasagnes à emporter | Association des parents d'élèves | Groupe scolaire |
| 14 avril - 8 h 00 | Nettoyage de printemps | Association communale de chasse & Commune du Lyaud | Champ Dunant Le Lyaud et salle de Etangs |
| 22 avril | Grand prix des Hermones | Evian Vélo | Groupe scolaire |
| 25 avril 16 h 30 - 19 h 30 | Don du sang | Goutte de vie | Salle communale - Le Lyaud |
| 29 avril - 18 h 00 | Cérémonie "Souvenir des Déportés" | Municipalité du Lyaud | Monument aux morts - Le Lyaud |
| 5-6 mai - 20 h 30 | Théâtre | Les Mots Dits | Salle paroissiale - Le Lyaud |
| 6 mai 9 h 30 - 12 h | Troc de plantes | Mme Christelle MELON | Champ Dunant - Le Lyaud |
| 8 mai - 18 h 00 | Cérémonie du 8 mai | Municipalité du Lyaud | Monument aux morts - Le Lyaud |
| 13 mai | Foire de printemps de l'APE (vente de fleurs + vide-greniers) | Association des parents d'élèves | Salle des fêtes - Armoy |
| 10 juin | Promenade des Aînés | Commission des Aînés du village | Le Lyaud |
| 19 et 21 mai | Tournoi de Pentecôte | Club de foot | Stade - Le Lyaud |
| 22 juin - 19 h 00 | Fête de la musique | Commission animation & D'JOSS BAR | D'JOSS BAR - Le Lyaud |
| 23 juin - 18 h 00 | Fête de la musique | Comité des fêtes d'Armoy | Salle des fêtes - Armoy |
| 30 juin | Fête de l'école | Association des parents d'élèves | Champ Dunant - Le Lyaud |
| 13 juillet - 19 h 00 | Fête Nationale | Association Sports & Loisirs | D'JOSS BAR - Le Lyaud |
| 18 juillet 16 h 30 - 19 h 30 | Don du sang | Goutte de Vie | Salle communale - Le Lyaud |
| 28 juillet - 20 h 00 | Loto | Club de foot | Champ Dunant - Le Lyaud |
| 29 juillet | Fête de l'été + vide-greniers | Club de foot & Association St Nicolas | Champ Dunant - Le Lyaud |
| 30 octobre - 19 h 30 | Repas animé | Comité des fêtes d'Armoy | Salle des fêtes - Armoy |
| 7 octobre 9 h 30 - 12 h | Troc de plantes | Mme Christelle MELON | Champ Dunant - Le Lyaud |
| 24 octobre 16 h 30 - 19 h 30 | Don du sang | Goutte de vie | Salle communale - Le Lyaud |
| 27-28 octobre | Exposition artisanale | Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud | Salle des fêtes - Armoy |
| 3 novembre - 14 h | Course pédestre jeunes | Association Sports & Loisirs | Champ Dunant - Le Lyaud |
| 3 novembre - 16 h | Fête de la Châtaigne | Comité des fêtes d'Armoy | Commerces - Armoy |
| 4 novembre - 9 h 30 | Course pédestre adultes | Association Sports & Loisirs | Champ Dunant - Le Lyaud |
| 11 novembre - 11 h 30 | Cérémonie du 11 novembre | Municipalité du Lyaud | Monument aux morts - Le Lyaud |
| 17 novembre - 20 h | Loto | Association des parents d'élèves | Salle des fêtes - Armoy |
| 1-2 décembre | Exposition | Chabl'Arts | Salle communale - Le Lyaud |
| 8 décembre 9 h 00 - 12 h 00 | Vente de sapins | Association des parents d'élèves | Groupe scolaire |
| 9 décembre - 12 h | Repas des aînés | Commission des Aînés du village | Salle communale - Le Lyaud |
| 14 décembre - 17h30 | Fête de la lumière | Commission Animation & Culture | Salle communale - Le Lyaud |
| 16 décembre - 16 h | Noël des enfants | Comité des fêtes d'Armoy | Salle des fêtes - Armoy |

Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 04 50 70 53 21
Président du groupement ALPes (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :
Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ
au 06 10 97 43 93.

Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse
avec Michel MIGLIASSO
au 04 50 73 95 12.

Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY
au 04 50 70 56 99.

L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 04 50 71 15 50
avec Stéphanie VALLET au Lyaud.

Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Danielle RUFFIN
au 04 50 70 90 36.

L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Karine ANTONIOL
au 04 50 70 59 32.

Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ
au 04 50 71 78 25.

Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11
et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition
Président : J.-J. HENRY
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

Les jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

Les incroyables comestibles

Elisabeth Rocheteau au 06 74 96 01 26.

Comité de rédaction du bulletin

Membres du Conseil Municipal

M. Joseph DÉAGE
M. Jean-Yves MEYNET

Mme Stéphanie VALLET
Mme Sylvie LUGRIN
Mme Laurence VIGNETTE
Mme Luce PERNIER

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.
Création et impression : FILLION imprimerie 04 50 26 29 13

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD

www.le-lyaud.fr

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



**SAS Électricité & Travaux Publics
DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications
Terrassements et VRD
Canalisations eaux potable, pluviales et usées
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

PETITJEAN

Christophe SARL
Ferblanterie
Cuivrie

5, chemin de la Rate - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 73 99 68 - Fax 04 50 81 03 91 - Port 06 08 82 60 14
Site 443 522 511 000 15

Allianz

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE
Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer
74200 Thonon 74200 Allinges
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67
arrachart-george.thonon@allianz.fr
arrachart-george.allinges@allianz.fr

EMC TP

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
ADDUCTION D'EAU
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs
qui vous apportent le bonheur !

RAMONEUR
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD
04 50 73 90 24

FILLION
IMPRIMERIE
ALLINGES

04 50 26 29 13 • fillion.imprimerie@free.fr

AGENCEMENT INTÉRIEUR
Jean-Marc GALLAY

CUISINES - BAINS - DRESSING - PARQUET

154, chemin de Chantrollet - 74200 Le Lyaud
Tél./Fax 04 50 72 12 41 - Port. 06 20 69 79 71

TAXI EVASION Transport médical assis agréé toutes caisses d'assurances

7/7 JOURS

TOUTES DISTANCES
Gares, aéroports, stations, cols, transports privés et médicaux

Pierre DETRY 06 18 64 32 83
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud

MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan

Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Société Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage Magasin Avenue Jules Ferry 74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65 Fax. 04 50 71 14 28 www.dubouloz.net

La Décoration Magasin ZAC du Larry 74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92 Fax. 04 50 70 27 81

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES
SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buel
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
pfc@wanadoo.fr
pompesfunebreschablaisiennes.com

GALLAY TV

Antennes Satellite - Terrestre
Réparation TV

Tél 04 50 70 56 99
572, route des Cruets
74200 Le Lyaud
Francois.gallay@wanadoo.fr

Nous remercions
tous nos annonceurs !

BORETTI & FILS
Chauffage - Sanitaire
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON
04 50 71 07 30

BEL & MORAND T.P.
Aspiratrice excavatrice
Cépeaux, sciure, gravats, gravier, terre, sable, eau, ballast...

• Hauteur jusqu'à 15 m
• Diamètre jusqu'à 250 mm
• Distance jusqu'à 50 m

Contact
483 E. route de la Gare
Z.I. Messinges - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 77 00 29 - Fax 04 50 77 08 01
E-Mail : sab@belmorand.com

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE

20, av. des Allinges
74200 THONON
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente
click & collect

forum sante Tél. 04 50 70 51 93
Fax 04 50 73 93 97

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

ZI VONGY LES PLAGNES
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

MCM

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

Compostière de Savoie

Collecte de végétaux et de boues de stations d'épuration.
Traitement et valorisation.
Vente au détail de compost végétal.
Livraison à partir de 10 Tonnes.

jean-marc.ehry@terralys.fr
193, Chemin des Bougeries
ZA - 74550 PERRIGNIER
Tél. 04 50 72 41 10
Fax 04 50 72 00 33

EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS

SAGRADRANSE

1040, route de la Dranse
Boîte Postale 604
74500 AMPHION-PUBLIER

Amphion :
Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy : 04 50 71 28 72
Fax 04 50 70 85 88 Tél. Melleries : 04 50 76 04 10

DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRE

Nous remercions
tous nos annonceurs !

BOUCHERIE TRADITIONNELLE
BONDAZ VIANDES
TÉL. 04 50 81 45 09

cora et moi, la confiance est là cora

sarl Les Enfants de
Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE
Tél. 04 50 73 90 43

les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

SAV GAZdéfi DÉPANNAGE - ENTRETIEN
APPAREILS GAZ ET A FUEL
Tél. 04 50 39 45 71
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse :
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

EUROPE SIGNALÉTIQUE

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER

Lcompta
Laetitia DIVIS
Expert Comptable

Société d'expertise comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96
Fax 09 67 44 26 38 - lcmcompta@orange.fr

PARTNER CHAUFFAGE

DÉPANNAGE
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

MÉCHOU DES SAVOIES

Traiteur à domicile

- Réceptions
- Mariages
- Baptêmes
- Anniversaires
- Repas d'entreprise...

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud

Tél. 04 50 70 96 49
Port : 06 11 87 74 63

PEINTURE & DÉCORATION
DEGENÈVE Christian
REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACÈDES

74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95 • Mob. 06 08 06 92 40
Fax : 04 50 70 55 96
christian.degeneve@orange.fr

Fleur de soins

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue
des champs
de Beulle

SARL RdV
RDZ LE LYAUD
06 47 62 16 06

DOMIAL
Electroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

LE D'JOSS BAR

Restauration rapide du week-end
Française des Jeux - Agence postale
- Menu ouvrier du lundi au vendredi -

Tél. 04 50 73 38 46
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armo
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

LA FERME DE TROSSY

Horaires
Lundi au samedi :
9 h 30 - 12 h
16 h 30 - 19 h 30
Dimanche
et jours fériés :
9 h 30 - 11 h 30
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMIÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com

